

Inscription administrative à l'UFCV (Portail Famille)

- Inscription administrative à l'UFCV (Portail Famille)
Compléter la fiche d'inscription au séjour
- Verser l'acompte de 50 % du séjour (règlement par chèque ou chèques ANCV uniquement)
- Joindre l'attestation VACAF pour bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfants)

Les familles ayant des factures impayées ne pourront pas inscrire leur enfant au séjour.

Conditions d'annulation des séjours

Du fait de l'UFCV :

Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas, l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'accueil de loisirs.

Du fait de la famille :

Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du/de la directeur(trice) de la structure et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % : 15 jours avant le début du séjour
- 50 % : 5 jours avant le début du séjour
- 100 % : 3 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer lors de l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.

Aide Vacances Enfants :

Selon votre quotient familial (QF), vous pouvez bénéficier d'une aide :

- QF < 299 : 70 % pris en charge
- QF de 300 à 600 : 50 % pris en charge
- QF de 601 à 700 : 30 % pris en charge

Aucune avance de frais n'est nécessaire.



Cirque

Organisé par les accueils de loisirs
de Val d'Anast et
de La Chapelle Bouëxic

Du 20 au 22 Juillet 2026
à Ste Anne d'Auray (56)





Sous le chapiteau, la magie du cirque s'invite ! 🎪

Au programme de ce séjour : découvertes, rires, jeux et initiation aux arts du cirque dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur. Les enfants pourront s'essayer à la jonglerie, aux acrobaties, aux équilibres. Et s'ils le souhaitent, ils pourront préparer un petit spectacle pour partager leurs talents.

Une aventure riche en découvertes, en créativité et en souvenirs, idéale pour prendre confiance en soi tout en s'amusant avec les copains.



Les activités :

Les enfants découvriront les arts du cirque à travers des activités ludiques et sensationnelles : acrobaties au sol en solo ou en équipe, équilibres sur objets (boule, rolla bolla), jonglerie, trapèze et jeux d'expression d'acteur.



L'hébergement :

En tente de 2 ou 3 personnes

Camping du Motten
6 Allée des Pins
56400 Sainte Anne d'Auray



Equipe d'animation et transport :

Directrice du séjour : Sylvie Macé

3 animateurs en recrutement

Le transport aller et retour est organisé par les familles.

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 16 enfants.

Date limite d'inscription : 2026

QF A : de 0€ à 500€	QF B : de 501€ à 800€	QF C : de 801€ à 1100€
178€	188€	198€
QF D de: 1101€ à 1500€	QF E de : 1501€ à 2000	QF F de : 2001€ et plus
208€	218€	228€

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter :

MACE Sylvie
accueildeloisirslachapelleb@ufcv.fr / 07-69-30-93-16